

« L'Enseignement Catholique et les Scouts et Guides de France sont deux acteurs majeurs de l'Eglise qui éduque.[...] L'éducation est exercée par de multiples acteurs, elle s'opère en famille, à l'école et dans les associations. Cette multiplicité et cette complémentarité nous interpellent, et nous invitent à travailler ensemble, par delà nos activités propres. »

Extrait de la convention EC-SGDF du 30 mars 2010

L'Enseignement Catholique et les Scouts et Guides de France marquent dans cette convention la volonté de travailler en partenariat, avec des valeurs communes.

Une convention a été signée en mars 2010 par Eric de Labarre, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, et Philippe Bancon, Délégué Général des Scouts et Guides de France.

Plus loin que cette convention, nous sommes convaincus que le champ des possibles du partenariat est immense pour les deux parties. L'Enseignement Catholique a signé des conventions similaires avec le MEJ, la JOC. Les Scouts et Guides de France y verront un partenariat pour mettre en œuvre leur plan de développement.

## LES OBJECTIFS DE LA CONVENTION SONT :

- Diversifier les propositions pédagogiques proposées aux familles des établissements de l'EC
- Promouvoir auprès des familles du réseau SGDF le Projet Educatif de l'EC
- Promouvoir auprès des familles de l'EC le Projet Educatif des SGDF
- Sensibiliser les jeunes adultes des SGDF aux opportunités d'engagements que permettent les carrières au sein de l'EC
- Proposer aux lycéens et étudiants de l'EC de s'engager comme chefs ou cheftaines au sein des SGDF

Ce travail en partenariat n'est pas nouveau. Dans les groupes, des actions ont déjà été mises en places, des expérimentations ont été menées. Cette convention pourra permettre d'ouvrir de nouvelles portes, et de réaffirmer les enjeux à travailler ensemble.

# 1/ PROPOSITION DE mise en PLACE DE La convention

L'action de l'équipe territoriale seule envers les établissements de l'Enseignement Catholique aura peu de résultats si elle n'est pas à l'origine d'une volonté des groupes. L'équipe territoriale doit jouer le rôle de facilitateur dans la prise de contact. L'impact sera local, il est donc important que les groupes s'investissent dès le début dans ce partenariat.

## 1/ Les acteurs du partenariat

Suivant les réalités locales, différentes personnes peuvent être impliquées, à différents niveaux. Il ne faut pas hésiter à identifier dans nos réseaux les personnes clés (ex : un Responsable de Groupe qui est chef d'établissement ...)

	Scouts et Guides de France	Enseignement Catholique
ÉCHELON DIOCÉSAIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délégué Territorial</li> <li>• Responsable de Pôle Développement</li> <li>• Aumônier territorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Diocésain</li> <li>• Secrétaire diocésain de la pastorale</li> <li>• Responsable de niveaux</li> </ul>
ÉCHELON LOCAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable de Groupe</li> <li>• Aumônier de groupe</li> <li>• Accompagnateur de Vie Spirituelle</li> <li>• Responsable local Développement et Réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef d'établissement</li> <li>• animateur en pastorale</li> <li>• Enseignant</li> </ul>

### ATTENTION

**Respecter les différents fonctionnements !**

Ne pas lancer de partenariat dans un établissement sans l'accord du chef d'établissement.

## 2/ activation de La convention

Cette convention ne sera utilisable que si elle est connue des deux parties. Il est donc important qu'elle soit présentée dans les deux réseaux.

### ➔ AU SEIN DES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

L'équipe territoriale présente le partenariat et diffuse la convention auprès des groupes. Dans le cadre du projet de développement territorial, l'équipe territoriale présente aux groupes :

- les actions qu'elle va porter en direct avec l'Enseignement Catholique
- des propositions d'actions portées par les groupes avec les établissements

### ➔ AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

**Il est recommandé de faire le premier pas vers la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.**

Un membre de l'équipe territoriale peut rencontrer le ou les directeurs diocésains pour une première prise de contact. Ceux-ci pourront diffuser auprès de leurs chefs d'établissement des informations sur les groupes locaux, communiquer une liste des établissements et des contacts utiles, etc.

### Bon Plan

Les directeurs diocésains organisent des rencontres de l'ensemble des chefs d'établissement. Intervenir à l'une de ces réunions, être présent au moment de convivialité qui suit peuvent permettre de créer du lien localement.

### ATTENTION

Certains diocèses peuvent couvrir plusieurs territoires. C'est l'occasion de travailler en équipe avec les équipes territoriales voisines.

# 2/ CHAMP D'ACTION DU PARTENARIAT POUR LES GROUPES

## 1/ Rencontre avec L'établissement

Accompagné éventuellement du Délégué Territorial, du Responsable de Pôle Développement ou de l'Aumônier Territorial qui a pris un premier contact, le Responsable de Groupe ou un membre de son équipe rencontre le chef d'établissement, lui présente la convention et négocie le champ du partenariat.

### Comment PRÉSENTER LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE à L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ?

(cf. L'éventail « Jouer, Rêver, agir ... et donner un sens à sa vie »)

#### 1/ Présenter l'association de manière synthétique. Les points clés sont

- Le nombre d'adhérents national / sur le diocèse
- Le statut association loi 1901
- Mouvement catholique de scoutisme, catholique et ouvert à tous
- Le lien SGDF-Scoutisme français et la différenciation avec les Scouts Unitaires de France et les Scouts d'Europe, eux aussi présents dans des familles de l'Enseignement Catholique



#### 2/ Les questions à aborder

- Est-ce une colonie de vacances ou un centre de loisirs ?  
*projets décidés par les jeunes*
- Qui se charge de l'encadrement des jeunes ?  
*force du réseau bénévole*
- Combien ça coûte ?  
*adhésion, participation aux activités, achat de matériel, aides possibles*
- C'est à partir de quel âge ?  
*tranches d'âge, éducation au vivre ensemble 8-11, à l'autonomie 11-14, à la citoyenneté 14-17, à l'engagement 17-21*
- Quelle est la fréquence des activités scoutées ?  
*dépend du contexte local, une à deux réunions par mois, week-end, camp d'été*
- Y-a-t-il un projet éducatif ?  
*oui, citer le but, ... et faire un lien avec celui de l'établissement*

#### 3/ Présenter le groupe et son activité

- Distribuer le rapport d'activité du groupe

## 2/ Les actions DU PARTENARIAT

Ce catalogue est constitué d'actions réalisées dans le cadre de partenariats existants et de propositions à expérimenter. Vous pouvez les adapter ou en inventer de nouvelles. Il vous faut en choisir quelques unes qui correspondent à votre plan d'action et qui seront nécessaires à mettre en œuvre.

Pour un premier rendez-vous, vous devez avoir déterminé les actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre et proposer à votre interlocuteur. Lors de ce rendez-vous, il s'agira d'écouter ce que l'établissement peut attendre de vous et de ce partenariat. Les actions de chacun peuvent être exposées puis discutées avec les équipes respectives avant d'être choisies et programmées.

Enjeux pour les Scouts et Guides de France	Enjeux pour l'Enseignement Catholique
<p><b>1) Croissance externe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lieux d'ASP<sup>1</sup> pour les groupes</li> <li>• réseau parents APEL<sup>2</sup> : participer à des réunions parents</li> <li>• participer à la fête de l'école : action de visibilité</li> <li>• intervention en réunion parents / profs : valorisation de notre projet éducatif auprès des familles EC</li> <li>• campagne de communication, affichage (type local), portes ouvertes, tractage à la sortie des écoles</li> <li>• diffusion de nos programmes d'activité auprès des enseignants</li> <li>• inviter le directeur à une réunion du groupe</li> <li>• impliquer les professeurs dans les groupes (chefs, AC, équipe de groupe...)</li> <li>• utiliser les canaux de l'EC pour inviter à nos événements</li> <li>• présenter notre mouvement sous forme de jeux dans les classes</li> </ul> <p><b>2) Qualité des activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aide à la mise en place de nos propositions spirituelles auprès des enfants (éducation à la foi)</li> <li>• trouver un local, un lieu d'activité ou de week-end</li> </ul> <p><b>3) Jeunes adultes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lieux de stages potentiels pour nos étudiants</li> <li>• mettre nos jeunes adultes intéressés par des carrières dans l'EC en relation avec des enseignants</li> <li>• diffuser les offres d'emploi EC dans le réseau SGDF</li> </ul>	<p><b>1) Continuité éducative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• animation des récréations (installations, jeux...)</li> <li>• promouvoir le projet EC auprès des familles SGDF</li> <li>• soutien scolaire animé par jeunes adultes voir jeunes du scoutisme</li> <li>• CLAE : Centre de Loisir Associé à l'Ecole pour implantation d'un groupe</li> </ul> <p><b>2) Autre lieu d'Église où grandir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• proposer de vivre Noël autrement</li> <li>• intervention en catéchèse</li> <li>• renforcer le lien local avec la paroisse</li> </ul> <p><b>3) Relais du projet d'établissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intervenir sur des animations de l'école avec nos savoir-faire : kermesse, journée portes ouvertes</li> <li>• proposition d'activités extrascolaires de qualité en lien avec le projet pédagogique de l'établissement</li> <li>• présentation de l'école au réseau local SGDF</li> </ul>
<p><b>ACTIVITÉS AYANT UN INTÉRÊT DIRECT POUR LES DEUX PARTIES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange thématique des pratiques chefs / enseignants / étudiants, ex : l'autorité, garçons / filles</li> <li>• Partager nos événements spirituels : messe de rentrée, lumière de Bethléem, messe des familles</li> <li>• Echange de présence sur site internet du groupe et des établissements</li> <li>• Prêt de matériel</li> </ul>	

### CADRE RÉGLEMENTAIRE

Lors d'une activité scout de proximité organisée au sein d'un établissement d'enseignement, deux possibilités sont offertes :

- soit une convention est écrite afin de stipuler que les enfants sont sous la responsabilité de l'établissement.
- soit les enfants sont considérés comme invités (après saisie sur intranet) au niveau des SGDF, ils sont donc couverts par l'assurance responsabilité civile SGDF durant 1 mois.

1 Activité Scout de Proximité

2 Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

# 3/ CHAMP D'ACTION DU PARTENARIAT POUR LES TERRITOIRES

## 1/ RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Proposition pour une rencontre efficace et créative avec un représentant de l'Enseignement Catholique:

### 1) J'ai réfléchi à comment je m'habillerai :

- chemise plus foulard ou tenue classique avec, sans foulard, ou un pin's ?

### 2) J'ai préparé ma pochette à documents :

- la convention de partenariat
- le projet éducatif
- le dernier rapport d'activité
- des visuels, voire des cadeaux
- les statuts canoniques
- le livret d'accueil des familles
- le dernier Cléophas
- un kit communication : affiches et tracts
- la circulaire des prochaines dates de réunions du groupe si besoin
- des revues du mouvement à destination des jeunes et jeunes adultes

### 3) Je suis enthousiaste et inspire la convivialité

### 4) Pour la première rencontre, nous pouvons aborder :

- La présentation des interlocuteurs (importance de la fonction)
- La présentation de la population, du contexte, des réalités locales de l'établissement
- Que savez-vous des SGDF ?
- La présentation des réseaux locaux
- La convention de partenariat (rapidement les objectifs)
- Expression des besoins et des attentes de chacun
- La proposition d'actions, de pistes pour vivre le partenariat
- Ne pas chercher à arracher un accord de prime abord
- Se fixer une date de prochaine rencontre

### 5) Je me mets à l'écoute du représentant et de ses besoins

### 6) Selon l'intervention vous devez savoir de combien de temps disposent les personnes qui vous accueillent : 20 min, 1H30 ou plus

### 7) La préparation d'un power point est possible en fonction du lieu, elle vous aidera au moins à préparer votre intervention

## 2/ Les actions du partenariat

Ce catalogue est constitué d'actions réalisées dans le cadre de partenariats existants et de propositions à expérimenter. Vous pouvez les adapter ou en inventer de nouvelles. Il vous faut en choisir quelques unes qui correspondent à votre plan d'action et à ceux des groupes que vous accompagnez.

Pour un premier rendez-vous, vous devez avoir déterminé les actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre et proposer à votre interlocuteur. Lors de ce rendez-vous, il s'agira d'écouter ce que la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique peut attendre de vous et de ce partenariat. Les actions de chacun peuvent être exposées puis discutées avec les équipes respectives avant d'être choisies et programmées.

Enjeux pour les Scouts et Guides de France	Enjeux pour l'Enseignement Catholique
<p><b>1) Croissance externe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• communauté d'appui lors d'une ouverture de groupe, support à l'étude de terrain</li> <li>• information des chefs d'établissements</li> </ul> <p><b>2) Qualité des activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• participer à des conférences de l'IUFM</li> </ul> <p><b>3) Jeunes adultes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• présentation des SGDF dans les classes, terminales et post BAC, opération de recrutement</li> <li>• créer un lieu de rencontre (café) pour attirer des jeunes adultes potentiels</li> <li>• lieux de stages potentiels pour nos étudiants</li> <li>• mettre nos jeunes adultes intéressés par des carrières dans l'EC en relation avec des enseignants</li> <li>• diffuser les offres d'emploi EC dans le réseau SGDF</li> </ul>	<p><b>1) Continuité éducative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intervention lors de cours en IUFM</li> <li>• stage de formation en partenariat (BAFA...) et diffusion, nos dates de stage de formation</li> <li>• animation de débat et diffusion du livre blanc</li> <li>• avoir un lieu de diffusion d'offres d'emploi et de recrutement d'assistants d'éducatifs</li> </ul> <p><b>2) Autre lieu d'église où grandir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• diffusion de Cléophas</li> <li>• partager la lumière de Bethléem</li> </ul> <p><b>3) Relais du projet d'établissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• week-end de formation au scoutisme pour les professeurs des écoles</li> <li>• expérimentation du scoutisme pour les enseignants en formation</li> <li>• séance d'information pour les enseignants en formation</li> <li>• classe de découverte animée par les SGDF</li> </ul>
<p><b>ACTIVITÉS AYANT UN INTÉRÊT DIRECT POUR LES DEUX PARTIES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange thématique des pratiques chefs / enseignants / étudiants, ex : l'autorité, garçons / filles</li> <li>• Partager nos événements spirituels : messe de rentrée, lumière de Bethléem, messe des familles</li> <li>• Echange de présence sur site internet ou bulletin d'information du territoire et du diocèse</li> <li>• Prêt de matériel</li> </ul>	